

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

LUNDI 27 MARS 2017

Date de convocation : 16/03/2017 **2017-016**
Nombre de Conseillers :
en exercice : 10 en présence : 9 votants : 9

L'an deux mil dix-sept, le vingt-sept du mois de mars à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Daniel CHARLET, Maire.

Etaient présents : D. CHARLET, P. LEFEBVRE, P. FRASQUET, F. LOIFERT, M. DEGAUCHY, C. FORMONT, R. LETOMBE, M.A. DUPUIS, C. CAPELLE,

Absents excusés : V. LEROY

Procurations : /

Le secrétariat a été assuré par : C. CAPELLE

DELIBERATION N°16 : MODIFICATION DE L'ALARME INTRUSION DE LA SALLE POLYVALENTE

Le Maire présente à l'assemblée le projet de modification de l'alarme intrusion de la salle polyvalente qui est défectueuse et pour laquelle il est nécessaire de faire des travaux : modification du câblage, une centrale de huit zones avec transmetteur, deux claviers de commande et dix badges.

Il présente un devis de l'entreprise TROUILLET d'un montant de 1 122,00€ HT soit 1 346,40€ TTC.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la proposition d'effectuer des modifications de l'alarme intrusion de la salle polyvalente. Il donne son accord pour le choix de l'entreprise TROUILLET d'un montant de 1 122,00€ HT soit 1 346,40€ TTC.

Il charge Monsieur le Maire d'effectuer les formalités et signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 27 mars 2017.

Le Maire

Daniel CHARLET

